

**11<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME**  
**2 – 19 juin 2009 au Palais des Nations à Genève**

**DECLARATION conjointe des organisations ci-après :**  
**OCAPROCE International, Indian Council of south America, International Human rights**  
**Association of American minorities, Organization for defending victims of violence**  
**Sur l'UPR-Reports pour le Sénégal**

**Présentation par: Micheline Makou Djouma**

**Genève le 11 juin 2009**

Monsieur le Président,

OCAPROCE International souhaite la bienvenue à la délégation sénégalaise que conduit E.S. Maitre Madicke NIANG, Ministre d'Etat, Ministre de la Justice du Sénégal.

a examiné les trois rapports ayant trait à l'Examen Périodique Universel du Sénégal ainsi que le Compte rendu de la TROIKA. Nous nous réjouissons de tous les résultats positifs constatés dans lesdits rapports.

Le Sénégal ne cesse de déployer des efforts pour promouvoir les Droits humains de la femme et à faire en sorte que le statut social de celle-ci soit en rapport avec son éminent rôle social.

Comme l'a bien souligné le Rapport de Synthèse du Groupe de Travail, chargé de soumettre, le compte-rendu final à l'appréciation du Conseil, OCAPROCE International, se réjouissent de tous les engagements pris par le Sénégal dans ces dits rapports. Nous encourageons le Sénégal à poursuivre ses efforts pour la mise en œuvre des engagements ainsi pris.

Nous notons les recommandations des Etats, adressées au gouvernement du Sénégal, de même que les observations pertinentes, qui nous préoccupent aussi, notamment, celles relatives au renforcement de la défense et de la protection des droits de la Femme et de l'Enfant.

Les Organisations ci-dessus mentionnées, félicitent le gouvernement du Sénégal pour tous les efforts accomplis, dans le domaine de la promotion des Droits de l'Homme et sa participation constructive à l'Examen Périodique Universel du Conseil des Droits de l'Homme.

Nous félicitons l'attention très particulière du gouvernement Sénégalais dont bénéficie la promotion et la protection des droits de l'enfant.

Le gouvernement Sénégalais a fait des progrès pour améliorer l'accès des femmes à des postes de responsabilité politique. C'est ainsi que l'Assemblée nationale compte 32 femmes sur 150 députés, soit plus de 21%. Au Sénat, il y'a 40% de femmes. Nous encourageons le également le Sénégal à poursuivre ses efforts pour atteindre ses ambitions de la parité, car beaucoup reste à faire.

Nous recommandons au Sénégal, sur l'importance de ratifier les autres instruments internationaux relatifs aux Droits de l'Homme restants.

Nous recommandons à la Communauté internationale, l'adoption du rapport présenté par le Sénégal afin de ne pas compromettre la dynamique enclenchée en matière des Droits de l'Homme dans ce Pays.

Je vous remercie pour votre aimable attention.